

SECRETARIAT
5357 - DEP - 1 485 h
FRAIS DE FORMATION 2025-2026

I. Cahiers d'exercices et reprographie par compétence

1 - Métier et formation	15,00 \$
2 - Révision de textes en français	35,50 \$
3 - Traitement de texte	35,52 \$
4 - Qualité du français	30,50 \$
5 - Service à la clientèle	19,51 \$
6 - Gestion documentaire	20,54 \$
7 - Production de feuilles de calcul	28,00 \$
8 - Conception de présentations	28,00 \$
9 - Rédaction de textes en français	17,45 \$
10 - Opérations comptables	129,00 \$
11 - Production de lettres	18,74 \$
12 - Création de bases de données	30,72 \$
13 - Gestion de l'encaisse	35,50 \$
14 - Traduction	16,50 \$
15 - Conception de tableaux et de graphiques	32,80 \$
16 - Conception visuelle de documents	35,52 \$
17 - Rédaction de textes en anglais	16,68 \$
18 - Médias numériques	16,68 \$
19 - Interaction en anglais	30,72 \$
20 - Suivi de la correspondance	20,80 \$
21 - Réunions et événements	27,00 \$
22 - Production de rapports	32,80 \$
23 - Soutien technique	28,00 \$
24 - Coordination de tâches multiples	27,00 \$
25 - Intégration au milieu du travail	19,00 \$

Sous-total 747,48 \$

II. Frais administratifs

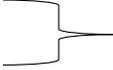
Frais d'inscription sur le site AdmissionFP.com payé par l'élève lors de l'inscription en ligne	-	\$
Sous-total	-	\$

TOTAL: Montant à payer au centre 747,48 \$

Modes de paiement acceptés: carte de débit, PayPal, Visa, Mastercard, chèque ou mandat-poste

AUTRES FRAIS À PRÉVOIR

III. Matériel obligatoire à vous procurer à l'endroit de votre choix

Crayons, stylos et marqueurs		10,00 \$
1 cahier de notes		
1 clé USB3 (16 GO minimum)		15,00 \$
1 cartable (2 pouces)		10,00 \$
Cadenas		10,00 \$
	Coût approximatif	45,00 \$

a- SORTIE PÉDAGOGIQUE: Des frais d'au plus 30\$ pourraient vous être exigés en cours d'année afin de défrayer les coûts de transport reliés à une sortie pédagogique.

b- REMBOURSEMENT: Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme n'est pas tenu de rembourser les frais à un élève qui abandonne son programme après avoir débuté sa formation.

c- RÉFÉRENCEMENT: Si vous êtes bénéficiaire de l'assurance-emploi ou de l'assistance-emploi, vous devez payer ces frais au Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme. Par la suite, sur présentation de votre reçu, vous pourrez demander votre remboursement, s'il y a lieu, à l'organisme qui s'occupe de votre dossier.

d- ASSURANCE: L'assurance du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord ne couvre pas les dommages découlant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, ou les personnes oeuvrant pour lui, n'a commis aucune faute. Le Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme suggère aux parents et aux élèves adultes de vérifier auprès de leur assureur la couverture qu'ils détiennent au cas où ils subiraient des dommages résultant d'accidents pour lesquels le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord n'est pas responsable.